

**Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil d'Administration
du CCAS de Rang-du-Fliers, le 20 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars à 18h00, la Commission s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude COIN, Maire en suite de convocation en date du 08 mars 2023.

1. Compte de gestion du percepteur 2022 – 15 Pour – 0 contre et 0 abstention.
2. Compte Administratif du CCAS 2022 – 14 Pour – 0 contre et 0 abstention.
3. Affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2022 - Unanimité
4. Rapport d'orientation budgétaire 2023 – Unanimité.
5. Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du CCAS dans le cadre de la mise en place de la M57 – Unanimité.